



Syndicat National Force Ouvrière
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

Compte Rendu de la CPP Retraités du 03 Juin 2021

Présents: M.T.Houist; M.P.Devulder; J.Forget; A.Szufa (secrétaire de la CPP, rapporteur).

Absents excusés: J.L.Bacry; S.Carfantan; C.Dufour; C.Fromentin; J.Génovèse.

Ordre du jour:

- compte-rendu de la Commission Exécutive
- négociation en cours sur le différentiel
- le point retraite
- préparation du Congrès
- questions diverses

I Compte-rendu de la Commission Exécutive

La Secrétaire fait état des deux points qui concernent les retraités, évoqués dans le rapport d'activité du Secrétaire Général, les difficultés avec le prestataire du différentiel, la Ste Prévère, et la négociation sur le différentiel.

Sur les difficultés avec le prestataire Prévère, chaque participant relate des cas particuliers rencontrés et comment, il a tenté de les résoudre.

La Secrétaire constate que les problèmes semblent diminuer, la Ste Prévère ayant renforcée son équipe, néanmoins, un audit interne est prévu en juillet à la demande de Malakof/Humanis. La sous-traitance Prévère va rejoindre le pôle retraite complémentaire de Malakoff/Humanis.

Sur la négociation concernant le différentiel, le Secrétaire Général a relaté les différentes étapes de la négociation en cours et fait part des propositions de notre syndicat, à savoir, accord pour partager les économies en les mettant au profit des salariés aidants, en regard d'une augmentation de la pension différentielle.

II Négociation en cours sur le différentiel

Comme évoqué ci-dessus, la négociation se poursuit. Néanmoins, il convient de préciser que celle-ci ne concerne pas que les retraités bénéficiaires du système différentiel, mais aussi les futurs bénéficiaires de cette retraite actuellement salariés. Le futur protocole va prévoir une revalorisation du différentiel au moins égale à 1%, sur 2020 et 2021,

un transfert de 4 millions des réserves vers l'aide aux aidants. J.Forget confirme ces informations et précise que les deux négociations sont liées.

La Secrétaire demande aux membres présents de se positionner sur les propositions de notre syndicat.

-Tous sont favorables, mais demandent aussi au bureau national d'étudier la possibilité d'élargir l'aide aux aidants, sous d'autres formes, aux retraités.

Il reste néanmoins à connaître la position de la FEC en particulier, et des autres organisations syndicales.

Il semblerait que la CFDT partage notre position et soit prête à signer.

III Le point retraite

La Secrétaire fait part des difficultés qu'elle rencontre dans la réalisation du point retraite, tant dans son contenu que dans son élaboration. Les membres présents de la CPP s'interrogent la lecture réelle de ce support, sa diffusion, et le nombre de retraités concernés.

Ce sujet devra être reconsidérer lors de la prochaine mandature.

IV Préparation du Congrès

Dans l'attente de la circulaire qui précisera les modalités pratiques de participation au Congrès, et de celle qui permettra de renouveler les instances, la Secrétaire a commencé à prendre contact avec chaque membre de la Commission actuelle afin de connaître leurs intentions.

Elle souhaite renouveler une partie des participants afin d'y inclure des membres ayant quitter leur activité depuis peu de temps, de mixer les régions et les statuts professionnels.

J.Forget annonce qu'il renouvellera son mandat au sein du bureau national pour représenter les retraités et par voie de conséquence au sein de la CPP.

M.T.Thouist annonce qu'elle souhaite renouveler son mandat, ainsi que C.Dufour. S.Carfantan ne renouvellera sa participation que si les réunions se déroulent en visioconférence. M.P.Devulder reste dans l'attente de l'aval de sa section syndicale pour confirmer sa participation. Il reste à contacter:

J.Génovèse, C.Fromentin, J.L.Bacry. La Secrétaire n'a pas encore arrêté sa position à ce jour.

Les modalités pratiques de candidature seront communiquées aux membres de la CPP dès que possible.

V Questions diverses

Pas de questions diverses